



N° 185

NOVEMBRE 2008

LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

L'ACTION DANS LA TOURMENTE

Il serait indécent d'ignorer la crise que nous allons traverser. On sait qu'on en n'est qu'au début, car ce ne sont pas les fluctuations des bourses qui doivent nous préoccuper mais l'avenir économique qui est bien sombre. Le sport va être face, plus que jamais, à son financement et à l'engagement associatif.

A ce propos, le CDOS a entrepris de rendre visite à toutes les villes de notre département, dans le but de faire connaître ses activités bien trop souvent ignorées. Au moment où cette édition va paraître ce seront une trentaine de services de sports et aussi d'élus que nous aurons rencontrés.

L'accueil qui nous a été réservé nous encourage à poursuivre et à créer des liens avec ses services en prise avec les associations sportives, et la réalité du terrain. On peut donc affirmer d'ores et déjà que le bénévolat, s'il existe toujours par le nombre, ne se régénère pas facilement. Il demeure très fragile et les réticences à accepter des postes à responsabilités sont un réel souci qui ne cesse de croître, alors même que les demandes des populations sont fortes pour la pratique d'activités physiques, de plus en plus tournées vers le loisir.

Nous avons un vrai challenge à relever dans les années qui viennent. C'est la raison pour laquelle notre CRIB (Centre de ressources et d'information des bénévoles) va avoir toute sa place pour apporter une expertise et une aide aux dirigeants et dirigeantes que les tâches administratives rebutent.

Dans le but de coordonner les efforts de tous, je vais proposer avant la fin de notre mandature, la mise en place d'une com-

mission permanente départementale du sport. Il s'agira de disposer d'une instance indépendante qui puisse au moins, une fois par an et à la demande, réunir les acteurs de la vie sportive. Cette instance devra permettre de confronter les expériences et de faire un bilan des actions entreprises, d'où l'importance de la présence des représentants des villes vers lesquelles remontent les demandes des associations.

La RGPP dont nous vous entretenons dans ce numéro va bouleverser le paysage économique et elle aura des incidences sur les départements. Le sport a depuis longtemps calqué son organisation sur celle de l'Etat et de ses délégations régionales et départementales. Si ce dernier échelon diminue fortement ou disparaît, nous devons alors nous organiser pour continuer à assurer un relais et un point de réflexion.

Le sport a besoin d'une instance départementale en partenariat avec le Conseil Général avec lequel il conviendra de coordonner nos efforts pour être toujours plus près du mouvement sportif.

Le CDOS doit contribuer à fédérer toutes les initiatives dont la problématique serait de renforcer le tissu associatif. Lorsqu'il y a crise on est face à deux attitudes :

- le chacun pour soi ou le chacun pour tous.

Sans hésitation nous devons choisir la deuxième solution.

Christian LOPES

SCOOP94

Directeur de la publication
Rédacteurs
Traitement et Documentation
Dessins

Christian LOPES
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

BUDGET SPORT ET VIE ASSOCIATIVE 2009

Il sera en baisse de plus de 5% par rapport à 2008. Par contre l'enveloppe sport augmente de 4% (220 millions d'euros contre 208 en 2008)

Il se répartira comme suit :

- Haut niveau et soutien aux fédérations 88,2 millions;
- Insep, 30 millions pour sa modernisation
- Les CREPS (pour ce qu'il en restera...) vont avoir des crédits pour devenir plus compétitifs.
- Le reste ira au dispositif du droit à l'image qui permet d'alléger les charges fiscales des clubs professionnels, et aussi à la lutte antidopage.

A noter que sur l'enveloppe globale, les crédits budgétaires représenteront 787 millions d'euros dont 209 millions provenant du CNDS, lequel continuera à financer principalement l'accompagnement éducatif et les équipements.

On peut penser que le reste, soit 358 millions sera affecté aux structures du Secrétariat, c'est à dire le personnel et les dépenses de fonctionnement

Que sont devenues les promesses d'un budget représentant 3% de celui de l'Etat sur une mandature ? force est de constater qu'il n'en reste rien pour l'instant. Il faudra donc faire mieux avec moins. Nous pensons que la tentation de ne rien faire pourrait être la réponse de dirigeants de plus en plus démotivés.

Comme on le dit, l'action d'un gouvernement se juge par ses budgets et pas sur ses paroles...

LA RGPP (REVISION GENERALE DES POLITIQUES PUBLIQUES)

Celle-ci concerne les associations et donc le sport à plus d'un titre. Il s'agit de tenter de faire mieux et plus avec moins de moyens. Un pari difficile à tenir qui s'impose au mouvement sportif qui doit s'adapter, nous devons nous réorganiser pour faire mieux en dépensant moins et en se finançant autrement. C'est plus facile à dire qu'à faire....

Sur les 166 mesures, voici celles qui nous concernent directement :

- Regroupement des services supports du ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports;
- Intégration des services déconcentrés (DRJS et DDJS) dans des structures plus vastes définies dans le cadre de l'organisation de l'Etat au niveau local;
- Redéfinition des missions CREPS, évaluation de ces établissements et, au besoin, suppression de certains d'entre eux
- Simplification et réforme interne de l'INSEP.

Plus particulièrement, les politiques d'intervention dans le secteur de la jeunesse et des sports, les décisions suivantes sont prises :

- Modulation de l'aide en moyens humains (conseillers techniques sportifs) et financiers aux fédérations...
- Rationalisation de la répartition des compétences entre l'Etat et le Centre National du Développement du Sport (CNDS);
- Réforme de la politique d'attribution des subventions afin d'éviter le saupoudrage; (le seuil serait fixé à un minimum de 650 euros)
- Versement des crédits aux têtes de réseau et meilleur ciblage des subventions. (on ne sait toujours pas ce que l'on entend par tête de réseau).

Les avantages attendus par l'Etat sont :

"Une plus grande efficacité des interventions de l'Etat... Par ailleurs, ces réformes permettront d'atteindre l'objectif du non-remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite."

Nombreux sont celles et ceux qui pensent que la question est surtout une meilleure répartition des ressources, cette répartition ne peut se faire sans une grande concertation avec tous les acteurs du

mouvement associatif, et bien entendu en ce qui nous concerne, ceux du sport.

Dans un contexte de panique générale engendrée par les dérives des marchés financiers, le dialogue ne sera pas facile, on s'en doute, ce ne sera pas une priorité.

Pour en savoir plus, prière d'aller sur le site officiel : www.modernisation.gouv.fr

REUNION REGIONALE DE PREPARATION DE LA 2^{ème} CONFERENCE NATIONALE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Elle s'est déroulée le 30 Septembre à l'initiative de la DRJS IDF, 45 associations avaient été conviées à cette rencontre, 21 étaient présentes.

Nous avons lu avec attention les six pages du compte-rendu et nous avons retenu les attentes :

Sont attendues de la part de l'Etat et des Collectivités.

- Une reconnaissance de leur rôle dans l'exercice de la démocratie (locale ou nationale);
 - Une meilleure écoute des associations et le respect de leur autonomie;
 - Une valorisation de leur apport à la vie économique et sociale
- Plus particulièrement le paragraphe suivant :

"La reconnaissance de l'utilité démocratique et sociale des associations souffre de l'empilage successif et de la variation permanente de «mesures et de dispositifs autant que de la méfiance manifestée par certains élus ou responsables publics avec les acteurs associatifs. Les associations ne souhaitent plus être considérées par certains acteurs publics comme, avant tout, des prestataires de services ou des auxiliaires de politiques publiques, mais demandent que soit mieux prises en compte et appuyées leurs propositions d'interventions issues de leur projet associatif."

Sur ce point, le mouvement sportif devrait se mobiliser, tout particulièrement sur les thématiques du CNDS et ne pas continuer à subir les directives de l'Etat, c'est le point de vue que nous défendons depuis longtemps.

Enfin, "il est attendu une politique durable de valorisation des projets et de l'action des associations - qui ne soit pas soumise aux aléas des majorités politiques, nationales ou locales"

Nous souscrivons bien volontiers à cette proposition que nous avons souvent abordée.

UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC

Enfin, au niveau des collectivités territoriales la question est réglée par plusieurs articles de loi, on peut maintenant respirer. Désormais les associations qui utilisent le domaine public ou des installations du domaine public qui sont gérées par des collectivités territoriales ne sont pas soumises à une redevance obligatoire. Le législateur laisse la possibilité à la collectivité du retour à la gratuité lorsque l'utilisation ne représente pas un objet commercial pour son bénéficiaire.

Il en va de même pour la mise à disposition de locaux communaux pour les associations. C'est le conseil municipal qui fixe la contribution due en raison de cette utilisation. Il peut donc décider dans ce cadre de la gratuité.

Le mouvement sportif était très concerné par la création du Code Général de la propriété des personnes publiques, nous avons été interpellés à ce sujet par un comité.

Il convient donc pour se rassurer pleinement d'accomplir deux formalités :

- Adresser une demande écrite à la collectivité propriétaire de ce domaine et de ses installations, en joignant copie des statuts et du récépissé de déclaration en préfecture. Sans oublier les noms des dirigeants et l'attestation d'assurance.
- Signer une convention écrite avec la collectivité qui précise : le

domaine public occupé, les conditions de son utilisation, la durée de mise à disposition, le coût de location ou la gratuité sollicitée, la caution, les conditions et frais éventuels d'entretien, le matériel et son utilisation, les activités envisagées ... etc

ARBITRAGE

Alors que l'on se plaint régulièrement d'un manque d'arbitres, les chiffres qui viennent d'être publiés, portant seulement sur quatre disciplines importantes, tendent à indiquer que le recrutement progresse tout de même.

- Le football 29.000 arbitres dont 9000 recrues en 6 ans;
- Le basketball 10.627 arbitres 1.000 nouveaux par saison;
- Le rugby 21.000 arbitres.
- Le handball 15.900 arbitres.

Le corps arbitral se rajeunit nettement, principalement dans le football où l'on compte 75 % de moins de 22 ans dans le recrutement et le rugby où le nombre d'arbitres de moins de 20 ans a augmenté de 52 % entre 2005 et 2006;

La féminisation est un phénomène nouveau, le handball est leader en la matière avec un taux de 30 %, suivi par le basketball qui compte 20,5 % de femmes arbitres.

MAGHREB/FRANCE, UN MALAISE PERSISTANT

Pour la troisième fois consécutive, l'hymne national a été copieusement sifflé et les joueurs hués, ceci se passait, le 14 Octobre, au Stade de France. Il opposait l'équipe de foot Française à l'équipe Tunisienne, en match amical.

L'indignation passée, on ne peut que s'interroger sur ce phénomène, la communauté maghrébine représente une grande majorité des populations immigrées avec lesquelles, il semble que nous entretenions globalement de bons rapports. La réalité serait-elle tout autre ???

Les incidents de ce genre, qui sont du communautarisme, ne cessent de se multiplier ces dernières années dans le sport, le foot en est le plus atteint.

Si la France a gagné, le sport, lui, a perdu. On a même remarqué qu'avant la fin de la rencontre, le public commençait à quitter le stade, est-il venu uniquement pour un résultat favorable à son équipe ? Le sport ce n'est pas cela, c'est un moment de fête et que le meilleur de l'instant gagne, c'est la règle que l'on oublie de plus en plus.

On doit donc continuer à éduquer les nouvelles générations pour qu'une rencontre se déroule dignement, heureusement que les joueurs ont été exemplaires pendant toute la partie.

Devrait-on suivre l'idée de supprimer tout signe d'appartenance à un pays pour calmer les esprits ? Ce serait une attitude prise pour du renoncement aux valeurs sportives que sont l'amitié et la tolérance entre les peuples.

Il existe un malaise, nos éducateurs doivent encore en prendre plus conscience afin que le ciment du sport demeure source de fraternité entre toutes et tous.

La réponse du gouvernement ne s'est pas fait attendre. Nous ne la trouvons guère adaptée à la situation. Si on doit arrêter chaque rencontre au prétexte qu'un hymne national est sifflé, on ne pourra guère en voir se dérouler. Ce n'est pas la première fois, qu'un autre pays sur notre sol, voit aussi son hymne sifflé... Sans vouloir minimiser l'incident la réaction manque un tant soit peu de réflexion. Faire sortir quelques ministres d'un stade c'est plus facile que procéder à l'évacuation complète, on risque fort alors de provoquer de très graves incidents

Il faut trouver des moyens plus appropriés car les siffleurs sont souvent des jeunes qui ne se rendent même pas compte de la portée d'un acte imbécile qui est surtout provocateur, en ce sens l'objectif a été atteint.

J.O. DE LONDRES 2012

Ils marqueront des avancées dans trois domaines :

- L'accessibilité dans les stades aux handicapés avec des espaces pour les spectateurs en chaise roulante;
- Des infrastructures pour changer les bébés et garer les poussettes;
- Des espaces de prières avec possibilité de faire des ablutions répondant aux besoins des musulmans, en évitant d'avoir aussi des toilettes tournées vers la Mecque...

Sur ce dernier point, on peut se demander si les autres religions disposeront aussi de lieux appropriés ?

J.O. DE LONDRES 2012 (Suite)

Pour les sportifs britanniques, un sujet très préoccupant, les finances. Le responsable des J.O. dans le cabinet du premier ministre vient d'affirmer que les instances sportives n'ont "pas l'ombre d'une chance" d'obtenir les 79 millions de livres de parrainage prévus pour les J.O. Il appuie sa déclaration sur le fait qu'étant donnée la situation actuelle sur les marchés et le nombre de gens qui recherchent des sponsors, cette somme n'a aucune chance d'être levée auprès du secteur privé.

Dans ces conditions il faudra bien que l'Etat y pourvoie comme pour les banques... Il faut espérer pour tous les pays que la crise actuelle sera passée bien avant 2012, car alors les J.O. pourraient présenter un visage d'austérité contrastant avec les fastes de Pékin.

SPORT NATURE

Le développement, très important de ce secteur, mérite que notre commission se remette au travail. Son arrêt momentané est dû essentiellement à l'incertitude de la mise en place de la CDES qui ne peut se faire qu'à l'initiative du Conseil Général, comme nous vous l'avons déjà expliqué.

Il conviendra donc dans le cadre de notre future mandature et en collaboration avec notre élu, Daniel GUERIN conseiller général en charge du sport, de travailler sur ce sujet, afin que cette commission soit mise officiellement en place.

Notre département dispose de sites qui permettent le développement de ces sports qui peuvent s'épanouir dans le mouvement associatif. Un chantier à ouvrir, dès l'année 2009, qu'on se le dise.

FORMATION = RECONVERSION

Cette possibilité est proposée par EBS PARIS (European Business School), c'est un établissement d'enseignement supérieur technique privé reconnu par l'Etat. Il s'adresse aux sportifs de haut niveau pour leur permettre une reconversion qui n'est pas toujours facile.

Le nouveau programme «Mastersport», soutenu par «Sport Carrière» et de «Profession Sport et Loisirs » mérite d'être connu.

Vous pouvez le trouver sur le site de l'école :

www.ebs-paris.com

email : contact@ebs-paris.com

Tél :01 40 71 37 37

ELLE NOUS A QUITTE

Sœur Emmanuelle, religieuse franco-belge ayant dédié sa vie aux plus pauvres, est décédée dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 octobre, moins d'un mois avant de devenir centenaire.

Sœur Emmanuelle, de son vrai nom Madeleine Cinquin, s'est éteinte dans son sommeil dans la maison de retraite de Callian (Var) où elle vivait depuis 1993.

Fatiguée, mais ne souffrant d'aucune maladie particulière, Sœur Emmanuelle, connue pour son franc-parler, sa silhouette humble et son visage malicieux qui hantaient les plateaux de télévision et les bureaux des puissants de ce monde, allait célébrer son centième anniversaire.

De nombreuses personnalités religieuses et politiques ont rendu un hommage unanime à cette petite femme énergique qui avait partagé pendant plus de vingt ans la vie des chiffonniers du Caire, et mené une lutte acharnée contre la pauvreté, tout comme Mère Térésa. Elle était une grande pionnière de la solidarité humaine du 20^e siècle au même titre que l'Abbé Pierre. Femme de foi mais aussi femme d'action, elle méritait par ses engagements que nous lui rendions aussi un hommage. Dans des temps où la solidarité devrait devenir une valeur universelle, on ne peut regretter la disparition d'une personne qui avait si bien su l'incarner.

C'est donc à ce titre que nous la saluons une dernière fois.

LE CDOS ETAIT PRESENT ...

18 Octobre à l'assemblée générale du C.D de Tir sportif au Perreux/ Marne (J.CELERIER)

24 Octobre à la réception en l'honneur des lutteurs franciliens sélectionnés et médaillés Olympique à Pékin au siège Pernod à Créteil (J.C.RAOU LX)

COMITES ELECTIONS

Le tennis de table a reconduit pour un nouveau mandat, le président Claude MARCASTEL et de son côté le rugby a réélu le président Christian RODRIGO.

COMMUNIQUE

Le Hockey Sporting Club de St Maur nous informe de l'ouverture de deux nouvelles sections :

- Le bébé hockey proposé aux enfants âgés de 3 à 6 ans, initiation à travers de petits jeux.

- Une forme loisir en direction de personnes handicapées de tout âge sous la forme principale d'un loisir.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Jonathan BERNON au 06 84 69 25 76.

Nous félicitons ce dernier pour cette heureuse initiative que nous communiquons avec grand plaisir.

QU'ON SE LE DISE

Azdine BEN YACoub, président de la section boxe anglaise de l'union Sportive Fontenaysienne, a pour la 7^e année proposé d'organiser une rencontre internationale pour la saison 2008/2009.

Dans la foulée, il présente aussi une candidature pour l'organisation de la finale de la Coupe de France.

Nous lui souhaitons d'être entendu par les instances dirigeantes de la fédération Française de boxe.

UNE BIEN BELLE TOURNEE

Comme il est indiqué dans notre édito nous avons rencontré les services des sports et aussi des élus des villes du département, soit pour l'instant :

Charenton, Vincennes, Choisy le Roi, Arcueil, Boissy St Léger, Villeneuve St Georges, St Maur des Fossés, Rungis, L'Hay les Roses, Chevilly Larue, Thiais, Cachan, Vitry sur Seine, Fresnes, Maisons-Alfort, Créteil, Alfortville, Villeneuve le Roi, Villiers Sur Marne, Saint Maurice, La Queue en Brie, Limeil-Brévannes, Sucy en Brie, Bry sur Marne, Chennevières sur Marne et Joinville le Pont.

Nous allons poursuivre cette série de rencontres dans les mois à venir afin que nous établissions des liens entre le CDOS et les villes du Val de Marne et apportions notre expérience sur des sujets qui touchent au renfort de la vie associative. Nous avons un rôle à jouer et les villes ne peuvent que nous réserver un bon accueil et c'est le cas.

FORMATION DU CDOS

Cette année, seront traités les thèmes suivants :

- Formation à l'usage d'un défibrillateur (Deux sessions)
- La communication à portée de tous
- Animation d'une réunion et assemblée générale
- Gestion du personnel et convention Nationale du Sport
- La responsabilité des dirigeants sportifs
- Organiser un évènement sportif
- Subventions et contrats aidés
- Fiscalité et indemnisation du bénévole

Le calendrier détaillé de ces formations ainsi que le bulletin d'inscription vous seront envoyés, courant Novembre, dans un courrier spécifique.

Parallèlement, il est envisagé, à la demande des directeurs et directrices des services des sports des villes, de venir traiter de thématiques particulières en collaboration avec notre CRIB.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de nous rapprocher des bénévoles au sein des villes de notre département, ils ont besoin d'aides afin de pouvoir remplir les tâches administratives que l'on ne peut, hélas, négliger

CYCLOTOURISME... de la Marne à L'Ebre

Le Comité Départemental du Val de Marne de la Fédération Française de Cyclotourisme organise, depuis plusieurs années, diverses manifestations dans le cadre du Festival de l'Oh ! dont une randonnée cyclotouristique avec les objectifs suivants :

- promouvoir des relations de solidarité,
- informer et éduquer pour la préservation du milieu naturel,
- proposer un parcours accessible à tous, financièrement et physiquement,
- favoriser la participation d'un maximum de femmes, de jeunes et de familles,
- associer de nombreux partenaires.

En 2008, a donc été organisé du 14 au 24 juin un trait d'union entre le Festival de l'Oh ! et l'Exposition Internationale de Saragosse consacrée à l'Eau et au Développement Durable sur le parcours Maisons-Alfort-Zaragoza (1.330 km en 9 jours). Les 70 participants ont eu les honneurs, de la Ville de Maisons-Alfort, au Moulin Brulé, en présence de nombreuses personnalités, et ils étaient 70 (pas un seul abandon) dans les salons de l'Hôtel de Ville de Saragosse en compagnie d'une délégation du Conseil Général conduite par Jacques PERREUX, vice président, où plusieurs élus aragonais et Pedro ARROYO, universitaire de renom et leader écologique européen, les attendaient pour les honorer une fort sympathique cérémonie.

Le peloton comprenant plusieurs femmes traversa 11 départements français et 2 provinces espagnoles, pas toujours dans la facilité, avec la pluie, le soleil et la chaleur avant d'entrer dans Zaragoza sous la protection bienveillante d'une police omniprésente qui autorisa une arrivée sur la célèbre Place du Pilar.

La richesse des échanges tant sur le parcours qu'en Espagne laisse un souvenir inoubliable à des gens ordinaires qui venaient de réaliser quelque chose d'extraordinaire, car n'oublions pas que plus de la moitié n'avait jamais réalisé de randonnée aussi longue.

A l'année prochaine (sur un parcours plus modeste !).

Alain CHALLANT, président du CD Cyclotourisme

ESCRIME : Championnats de France "Entreprises" à Moulins

Le palmarès de l'Espérance de Fontenay sous Bois est particulièrement brillant au niveau des titres de champions ou vice-champions de France.

Merci et félicitations à :

- Constanza LOPEZ
- Benjamin TAISNE
- Jean-Christophe BLESUIS
- Julien JEGU
- Catherine WIETTE
- Denis CLAVEL

ERRATUM

Une erreur s'est glissée, dans l'article «Femmes et Sport» dans notre numéro 184.

C'est l'**US Ivry Athlétisme** qui a remporté le premier prix du sport Coup de Cœur, et non l'**US Alfortville Athlétisme**.

Toutes nos excuses et nos félicitations à l'**US Ivry**.

LA NUIT DU SPORT

Pour sa deuxième édition, cette soirée sera placée sous le signe de l'Olympisme, ce qui va de soi. Nos médaillés, nos sélectionnés, leurs entraîneurs et cadres techniques seront justement honorés par le CDOS.

Nuit du Sport, Nuit de l'Olympisme qui sera placée sous le haut patronage de Monsieur le Préfet, le Président du Conseil Général et le député Maire de Saint-Maur qui nous accueille dans sa ville, le lundi 19 Janvier, au théâtre du Rond Point.

L'an passé, nous avons eu la joie de recevoir 235 personnes et ce succès, pour une première, nous fait penser que nous aurons certainement encore plus de personnes.

Vous trouverez, dans le prochain numéro, un bulletin d'inscription qu'il conviendra de nous retourner dans les délais impartis, afin que notre organisation puisse vous recevoir dans les meilleures conditions.

En vous remerciant par avance de répondre présent pour une soirée toute entière consacrée à nos champions et championnes, le parrain en sera Fabien CANU, directeur de la délégation olympique et paralympique.

Sources d'informations : La Lettre de l'Economie et du Sport, le Parisien, le mensuel ASSOCIATIONS, Le Figaro, l'Equipe